

« ENSEMBLE, REUSSIR LA REPRISE, REUSSIR LE DECONFINEMENT »

Synthèse des 1ères propositions du réseau des CCI

Principal moteur de l'économie, redonner confiance suppose de rassurer tant le client que le chef d'entreprise. Il s'agit également de trouver un équilibre entre sécurité et liberté. Bien entendu, il est évident que la capacité de la France à proposer des mesures de santé publique fortes (tests, traitements...) est de nature à rassurer au premier chef la population. Au strict plan économique, les mesures suivantes contribueront à la confiance.

Pour le commerce non alimentaire

1. Une communication précise et massive du gouvernement, relayée par les CCI, les fédérations professionnelles et les collectivités avant le déconfinement (date et conditions de réouvertures des commerces, charte d'engagements sanitaires à respecter pour les commerçants...)
2. Une communication massive pour soutenir le commerce de proximité, puis le commerce saisonnier
3. Une campagne nationale pour l'équipement sanitaire des commerçants s'appuyant sur le réseau des CCI (complétée par la conception d'un auto-diagnostic en ligne mis à disposition par les CCI et par un label de sécurité sanitaire)
4. Inciter les fournisseurs à réaliser une remise aux distributeurs sur les dernières commandes passées avant le début du confinement
5. Faire bénéficier les entreprises de moins de 10 salariés d'une prise en charge de la masse salariale de l'apprenti (Apprenti : coût zéro pour l'entreprise)
6. Décaler la date des soldes d'été et des promotions, en s'appuyant sur une large concertation avec les fédérations de commerçants
7. Exonérer les entreprises fermées pendant la période de confinement, des charges sociales et fiscales, de mars 2020 à décembre 2020
8. Maintien tant que nécessaire des mesures de soutien (Fonds de solidarité, activité partielle, PGE...) pour les entreprises en difficulté. Pour les autres entreprises, garantir le maintien du chômage partiel sur plusieurs mois

9. Adopter des mesures d'assouplissement exceptionnel concernant les conditions de travail (39h hebdomadaires sans majoration de charges, possibilité d'ouvrir le dimanche pour tout commerce qui le souhaite)
10. Créer « une subvention sortie de crise » accordée par les conseils régionaux aux commerces de détail de leurs territoires sans condition liée à l'emploi de salariés (afin de ne pas exclure les indépendants qui travaillent avec leur conjoint collaborateur, comme c'est le cas actuel de la 2ème lame d'intervention du Fonds de solidarité)
11. Accélérer la mise à disposition de places de marché en ligne pour les commerçants par les CCI et les EPCI, avec services de livraison ou « click and collect »
12. Campagne de 200 000 appels sortants vers les entreprises du secteur, réalisée par les CCI pour un accompagnement personnalisé

Pour le bâtiment et les travaux publics

13. Exonérer les entreprises du BTP des charges sociales sur une période de 6 mois
14. Proposer de réouvrir dès maintenant des hôtels en demi-pension à proximité de chantiers afin de loger les salariés
15. Rouvrir les déchetteries publiques auxquelles ont recours en particulier les artisans
16. Sensibiliser les collectivités territoriales pour les convaincre du rôle majeur qu'elles jouent dans la relance via leur décision d'investissement
17. Accélérer administrativement le démarrage de projets publics et privés (énergie, projets publics, projets industriels)
18. Décider que les marchés publics à venir comprennent une part d'acompte à l'attribution pour soutenir la trésorerie des entreprises
19. Pour les commandes passées avant la crise ou pour les travaux en cours, les surcoûts sanitaires nécessitent que les prix soient réajustés
20. Campagne de 100 000 appels sortants vers les entreprises du secteur, réalisée par les CCI pour un accompagnement personnalisé, en lien avec les organisations professionnelles.